

## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A  TRAVAUX

B  FOURNITURES

C  SERVICES

### Section I – Identification de l'acheteur public

Commune de Pierre Bénite

### Section II – Adresse

Mairie du Pierre-Bénite - Place Jean Jaurès - BP 8 - 69491 Pierre-Bénite Cedex

Téléphone : 04 78 86 69 17 - télécopie : 04 78 86 69 15

### Section III – Objet du marché

1) Objet du marché : Achat d'équipement de stérilisation

2) Type de marché de fournitures : Achat

3) Nomenclature CPV : Objet principal :

Objet complémentaire :

4) Forme du marché :

- S'agit-il d'un marché à bons de commande ?  non

oui

- S'agit-il d'un marché à tranches ?

oui

non

- S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ?

oui

non

### Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

Lieu de livraison : Centre de Santé Benoît Frachon – 31 avenue de Haute Roche – 69310 Pierre-Bénite

### Section V – Caractéristiques principales

Le marché concerne l'achat d'équipement de stérilisation.

Marché à bons de commande avec seuils sur les quantités (article 77 du code des marchés publics)

### Section VI – Division en lots

1) Prestations divisées en lots :  non  oui

2) Variantes et options

Aucune variante, ni option n'est autorisée.

### Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

1) Durée du marché ou délai d'exécution :

Le délai de livraison du matériel est laissé à l'initiative du candidat qui devra le préciser dans l'acte d'engagement section D-2 sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants.

2) Date prévisionnelle de début des prestations : 1<sup>er</sup> semestre 2010

### Section VIII – Conditions relatives au marché

1) Cautionnement et garanties exigés : (*le cas échéant*) sans objet

2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :  
Mandat administratif selon réglementation en vigueur

3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : aucune

## Section IX – Conditions de participation

Le candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- 1 Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée prévus à l'article 45 du Code des marchés Publics (CMP) pour justifier en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 et 52 du CMP (DC5 ou forme libre) :
  - a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
  - b) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
  - c) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9 , L324-10, 341-6, L125-1, L123-3 du Code du Travail  
si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- 2 Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
  - a) déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfèrent le marché, réalisés au cours des trois dernières années
  - b) Références pour des prestations similaires au cours des trois dernières années

## Section X – Nombre de candidats

Sans objet

## Section XI – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. 30 % Coût acquisition du matériel
2. 30 % Valeur technique appréciée au regard de la qualité du matériel proposé, de sa fiabilité, du délai de livraison, de la durée de garantie proposée
3. 40 % Service après-vente (modalités, organisation, délais d'intervention notamment pendant les périodes d'été)

## Section XII – Procédures

- 1) Type de procédure : Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

## Section XIII – Délai d'urgence - Justification

Sans objet

## Section XIV – Conditions de délais

- 1) Date limite de réception des offres : **Jeudi 25 février 2010 – 16 heures**
- 2) Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

## Section XV – Autres renseignements

- 1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : ST10 001
- 2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : soit demande par courrier, télécopie ou téléchargement sur le site Internet
- 3) Contenu du dossier de la consultation :
  - Règlement de la consultation
  - Acte d'engagement
  - Bordereau des prix unitaires
  - Cahier des clauses particulières (C.C.P)
  - Le détail quantitatif estimatif

4) Modalités de remise des offres.

Mentionner sur l'enveloppe extérieure : Achat d'équipement de stérilisation – NE PAS OUVRIR.

Pièces à remettre par la société :

Pièces administratives : Pièces mentionnées à la section IX  
Offres : Acte d'engagement, BPU, C.C.P. et ses annexes, détail quantitatif estimatif, complétés et signés, mémoire technique

5) Application de l'article 54 du code des marchés publics : Non

6) Date d'envoi de l'avis d'appel à candidature : lundi 1er février 2010

### **ANNEXE I - Adresses complémentaires**

#### **1- Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :**

**D'ordre technique**

Centre de santé Benoît Frachon  
Monsieur Nauche  
Tél. : 04.78.50.00.30

**D'ordre administratif**

Voir paragraphe ci-dessous

#### **2- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Mairie de Pierre Bénite – Service Achat  
49/51 rue de la République – 69310 Pierre Bénite

Personne référente : D. Follut

Téléphone : 04 78 86 69 17

Adresse de courrier électronique (courriel) :

Adresse Internet (U.R.L.) :

Télécopieur : 04 78 86 69 15

marchepb@pierrebénite.fr

www.pierrebénite.fr

#### **3 Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

- Soit remises contre récépissé aux Services Techniques, 49-51 rue de la République – 69310 Pierre Bénite
- Soit envoyées par la Poste avec accusé de réception à l'adresse mentionnée au la section II